

**Zeitschrift:** Archives des sciences [1948-1980]  
**Herausgeber:** Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève  
**Band:** 26 (1973)  
**Heft:** 3

**Endseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Règles pour l'impression dans les Archives des Sciences et dans le Compte Rendu des Séances de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève

Les auteurs sont priés de se conformer strictement aux exigences suivantes:

1. Les manuscrits destinés à l'impression doivent être parfaitement au point, dactylographiés et écrits au recto seulement, avec un interligne suffisant.
2. Les prénoms en entier doivent précéder le nom des auteurs.
3. Faire usage le moins possible des notes infrapaginales.
4. Le nom et l'adresse de l'Institution où ont été élaborés les travaux, ou l'adresse privée de l'auteur s'il y a lieu, doivent être mentionnés en fin d'article.
5. Les indications bibliographiques doivent être complètes et rédigées comme suit:
  - a) pour un livre, indiquer dans l'ordre:  
le nom du ou des auteurs précédant l'initiale du prénom pour le premier auteur seulement (pour les suivants, l'initiale du prénom précède le nom), l'année d'édition entre parenthèses, le titre de l'ouvrage dans la langue originale souligné, le nom de l'éditeur et la ville où a été édité l'ouvrage.
  - b) pour les revues, indiquer dans l'ordre:  
le nom du ou des auteurs précédant l'initiale du prénom pour le premier auteur seulement (voir ci-dessus), l'année de publication (= date de sortie de presse) entre parenthèses, le titre de l'ouvrage dans la langue originale, le titre de la revue dans la langue originale souligné, le numéro du volume, du fascicule ou de la série si le périodique en comporte plusieurs, le millésime de l'année d'édition de l'ensemble du volume s'il diffère de celui de l'année de publication, et le numéro des pages.
6. Joindre au manuscrit les figures, planches, tableaux ou graphiques devant accompagner le texte, sur calque original ou sous forme de très bonnes copies photographiques. Toutes les illustrations doivent être absolument définitives. Les tableaux, sauf s'ils sont très simples, seront impeccablement présentés, sur calque, afin d'être au besoin soumis au clichage.
7. Indiquer en marge de chaque illustration le nom de l'auteur, les premiers mots du titre du travail et la réduction souhaitée.
8. L'emplacement des figures doit être proposé à titre indicatif dans le texte.
9. Les légendes des illustrations doivent être livrées indépendamment de celles-ci.
10. Les manuscrits sont remis sous leur forme définitive:
  - a) pour le *Compte Rendu des Séances*:  
au secrétaire des séances, le soir même de la séance. Lui remettre également un bref résumé de l'article servant à la rédaction du procès-verbal de la séance.  
Il est rappelé que le nombre de pages par communication est limité à 10 y compris les figures.
  - b) pour les *Archives des Sciences*:  
au rédacteur directement qui peut, selon le règlement des publications de la S.P.H.N., les soumettre à un membre compétent de la Société.
11. Les auteurs reçoivent deux jeux d'épreuves. Les épreuves supplémentaires et les remaniements éventuels des premières épreuves sont à leur charge. Aucune correction d'auteur, ni de fond ni de forme, n'est admise dans le texte de la deuxième épreuve. En cas de force majeure, seules de brèves notes infrapaginales rectificatrices peuvent être ajoutées, aux frais de l'auteur.
12. Les auteurs doivent retourner une épreuve corrigée (sans le manuscrit) au rédacteur dans le délai fixé par celui-ci, en indiquant le nombre de tirés à part désirés avec ou sans couverture. Le ou les auteurs reçoivent gratuitement et en tout 50 tirés à part sans couverture. Les couvertures ainsi que les tirés à part supplémentaires sont à leur charge.
13. Les auteurs étrangers à la Société doivent s'assurer le patronage d'un membre ordinaire.

**Les auteurs sont seuls responsables de la forme et du fond des communications et des articles.**

On souligne: \_\_\_\_\_ si l'on désire des *caractères italiques*

=====	»	»	PETITES CAPITALES
=====	»	»	GRANDES CAPITALES
=====	»	»	CAPITALES ITALIQUES
~~~~~	»	»	caractères gras
~~~~~	»	»	CAPITALES GRASSES
-----	»	»	caractères espacés.

# PAYOT

la librairie scientifique et technique à Genève

MET A VOTRE DISPOSITION ...

- son stock important
  - son service de nouveautés
  - son catalogue semestriel « Payotec »
  - sa documentation bibliographique
  - son vaste réseau de relations internationales
- 

## Extrait de « Payotec » :

GENEVOIS, L.: *Mutations biochimiques chez les végétaux supérieurs*, Paris, 1973, 205 p., 32 fig., br., Fr. 67.—.

DALTON, A-J. (éd.): *Ultrastructure of animal viruses and Bacteriophages — an atlas* —, Vol. 5 of: *Ultrastructure in Biological systems* New-York, 1973, 413 p., photos, rel., Fr. 132.—.

POPPER, K-R.: *La logique de la découverte scientifique*, Paris, 1973, 480 p., br., Fr. 54,80.

RIKOSKI, R-A.: *Hybrid Microelectronic Circuits (The Thick Film)*, New York, 1973, 217 p., photos, rel., Fr. 59,60.

JOHNSON, C-D.: *The Hammett Equation*, Cambridge, 1973, 196 p., rel., Fr. 40,20.

---

Librairie PAYOT 6, rue Grenus 1211 GENÈVE 11